

**RÉSEAUX SOCIAUX** La neknomination, nouvelle marotte qui touche les jeunes, consiste à se filmer en train de boire et à diffuser la vidéo via Facebook, en demandant à ses amis de relever le défi.

## Le jeu à boire mortel qui fait un tabac

### DE QUOI PARLE-T-ON ?

«Neknomination» ou «neknominate» vient de «nek» pour «neck it» (cul-sec en argot anglais) et «nomination», pour l'acte de désigner d'autres «joueurs».

JASON HUTHER

Un jeu meutrier de boisson est apparu sur les réseaux sociaux. Des milliers de jeunes se défient, via Twitter ou Facebook. Leur but? Avaler cul-sec de l'alcool et se filmer pendant la «performance», dans des contextes parfois loufoques, et ensuite provoquer trois amis pour qu'ils relèvent le défi dans les 24 heures. S'en suit dans certains cas une surenchère: avaler des mélanges d'alcools forts avec d'autres éléments (araignées, orties, etc.), en caleçon, dans la rue ou au volant. Cette consommation excessive entraîne parfois la mort. La presse anglo-saxonne relève déjà quatre décès imputés à ce phénomène.

Le mouvement a trouvé son origine en Australie début janvier et, à partir de là, il a essaimé aux Etats-Unis, en Irlande et au Royaume-Uni avant d'arriver sur le continent: en France et en Allemagne notamment. En Suisse, il n'existe pas de groupe Facebook «ouvert» – autrement dit visible par tous – qui promeuve la démarche, mais le phénomène interpelle dans les milieux concernés.

«Cela nous préoccupe parce que c'est un mode de consommation risqué et il n'y a aucune raison que cela n'apparaisse pas en Suisse», explique Corine Kibora, porte-parole d'Addiction Suisse, qui précise: «Les jeux à boire existent depuis longtemps et ne touchent pas que les jeunes. En outre, ce sont plutôt des pratiques qui concernent les hommes. Cela a un lien direct avec les valeurs attribuées à la masculinité: montrer que l'on est le plus fort parce que l'on peut boire plus. La différence se situe dans l'amplification du mouvement via les réseaux sociaux.»

### La Suisse peu outillée

Ce qui interpelle avant tout la fondation, c'est la banalisation de la consommation de boissons alcoolisées chez les jeunes, qui pourrait être contrée notamment par des mesures législatives, alors que la révision de la loi sur l'alcool privilégie les intérêts économiques. Un aspect qui alerte égale-



L'origine des «neknominations», il s'agissait de boire de la bière cul-sec. Mais de fil en aiguille, les doses ont augmenté, et des mélanges d'alcool fort ont fait leur apparition, ainsi que des déguisements ou des lieux différents du salon ou, traditionnellement, les «exploits» étaient filmés. KEYSTONE

ment le Groupement romand d'étude des addictions (Grea): «Je ne pense pas qu'il faille diaboliser Facebook», relate Jean-Félix Savary, secrétaire général de l'organisation. «Il ne faut rien banaliser, mais il est normal, pour les adolescents, de tester leurs limites. Le problème, ce n'est pas tant le réseau social que les conditions de la consommation d'alcool.»

Ce phénomène sur les réseaux sociaux soulève pour ces experts une problématique liée à la prévention et à la sensibilisation vis-à-vis des problèmes de boisson en Suisse. A titre d'exemple, Jean-Félix Savary fait référence aux modifications légales récentes: «Il y a effectivement eu un durcissement avec le 0,5 pour mille au volant, mais sinon tout le reste a été très libéralisé: ouverture tardive des magasins, vente dans les stations-services, etc.» Il rappelle également le cas de l'initiatrice Bortoluzzi, visant la suppression de la prise en charge des personnes admises à l'hôpital des suites d'une surconsommation d'alcool. «Le parlement a aussi voulu diviser par deux le budget alloué à prévention dans le domaine, alors même qu'une étude de l'Institut de recherche économique neuchâtelois indiquait que pour chaque franc investi dans cette prévention, c'est entre 11 et

29 francs de gagné.» Pour les spécialistes des problèmes liés à l'alcool, c'est bel et bien dans la prévention qu'il faut mettre des forces afin de répondre à ce type de phénomène.

### Un danger pour l'image

Les jeunes courent un autre risque: celui de la dégradation de leur image. «Il n'y a pas de sphère privée sur internet», rappelle René Longet, du bureau romand de

Pro Juventute. «En dehors des dangers liés à la consommation excessive, c'est la réputation même de ces individus qui entre en jeu.» A ce niveau-là, deux problèmes se posent: «Le futur ou l'actuel employeur pourrait retrouver les vidéos, ce qui n'est pas idéal pour l'avenir du jeune. Ensuite, ce dernier peut perdre le contrôle de son image avec des résultats catastrophiques comme du mobbing ou d'autres formes de pression.»

C'est quelque chose qui est observé, par exemple, dans le cas du sexting, soit l'envoi et le partage (volontaire ou non) d'images dénudées de soi. «Il faut arrêter de minimiser le virtuel, il est plus réel que le réel. Ce qui apparaît comme une aimable plaisanterie peut avoir des conséquences très graves», martèle René Longet. Une nouvelle fois, la solution préconisée est celle de la prévention et d'un travail d'information auprès des jeunes. ○

### TROIS QUESTIONS À...



OLIVIER GLASSEY, SOCIOLOGUE, SPÉCIALISTE DES RÉSEAUX SOCIAUX À L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

### «C'est compliqué d'en mesurer l'ampleur»

#### Le mouvement était-il prévisible?

La neknomination est un mélange de nombreux genres existants en ligne. D'abord, on doit être capable de répéter les codes de la vidéo au niveau de la mise en scène pour faire partie du mouvement. Dans un deuxième temps, il y a une dynamique qui vise à se faire mousser en cherchant à faire «mieux». Puis on retrouve le système de la «chaîne de lettres» qu'il ne faut pas briser, au risque de se voir railler par les autres. Il y a aussi la dimension de l'imposture à ne pas négliger. En effet, qu'est-ce qui prouve que je n'ai pas remplacé la vodka que je prétends boire contre de l'eau? Tous ces éléments, on les retrouve dans beaucoup d'autres mouvements sur internet, et là, ils s'y trouvent tous mélangés.

#### A quoi est dû ce succès?

C'est très difficile de savoir pourquoi un phénomène prend et c'est tout aussi compliqué d'en mesurer l'ampleur. Il y a eu des cas dramatiques que l'on a pu relier à cela, mais qui nous dit qu'il n'y en a pas eu plus?

#### Le mouvement va-t-il perdurer?

C'est la grande question, mais on peut remarquer des dérivés, comme le «random of kindness», qui vise l'accomplissement de bonnes actions sur le même modèle: j'ai aidé cette personne, et vous trois, qu'allez-vous faire? Je crois qu'il ne faut pas enfermer cela dans le cas particulier de l'alcool. ○

**FRANCE** Le Conseil d'Etat veut un nouvel avis avant de savoir si Vincent Lambert peut mourir.

## Nouvelle expertise demandée pour un tétraplégique

Le Conseil d'Etat français, saisi d'une demande de mettre fin à la vie d'un tétraplégique de 38 ans en état végétatif, a ordonné, hier, une nouvelle expertise médicale. La plus haute juridiction administrative française promet une décision «avant l'été». Les trois médecins qui conduiront l'expertise devront «se prononcer sur le caractère irréversible» des lésions dont souffre Vincent Lambert, exprimer «si ce patient est en mesure de

communiquer» et si ses réactions «peuvent être interprétées comme un rejet de soins» ou «un souhait que ce traitement soit prolongé».

Après une réflexion de plusieurs mois, l'hôpital de Reims avait décidé d'arrêter d'alimenter et d'hydrater artificiellement Vincent Lambert. Sept médecins avaient été consultés. Seul l'un d'entre eux, proposé par les parents, avait plaidé en faveur du maintien en vie. Les parents, catholiques

traditionalistes, sont opposés à l'euthanasie passive de leur fils, persuadés que celui-ci est «présent», alors que les médecins décrivent un patient «atteint d'une maladie grave et incurable» et souffrant «de lésions cérébrales graves et irréversibles». Son épouse Rachel et son neveu François demandent, comme ses médecins, l'arrêt des soins.

En état végétatif chronique depuis cinq ans après un accident de voiture en 2008, la

vie suspendue aux sondes de nutrition, Vincent Lambert était infirmier en psychiatrie. Selon certains de ses proches, il n'aurait jamais voulu être maintenu en vie artificiellement.

Le monde médical français redoute une confirmation par le Conseil d'Etat de la décision du tribunal administratif. Il craint qu'elle ne conduise à un retour de l'acharnement thérapeutique en France. ○ ATS-AFP

## ESPAGNE Juifs naturalisés après 500 ans

Un demi-millénaire après les avoir expulsés, l'Espagne tend les bras aux Juifs séfarades. Le gouvernement de Mariano Rajoy prépare une loi pour accorder la nationalité espagnole aux descendants des Juifs expulsés en 1492 par Isabelle la Catholique.

Les consulats ont confirmé un afflux très important de personnes venues s'intéresser aux modalités de la naturalisation. L'intérêt est particulièrement vif en Israël. Selon les calculs de la presse locale, plus de trois millions d'Israéliens sont susceptibles de revendiquer des origines séfarades. Plusieurs journaux ont publié des listes de noms séfarades, le patronyme étant l'un des indices que Madrid étudiera avant de concéder la nationalité. La présentation d'un certificat établi par les autorités rabbiniques locales, l'existence de liens familiaux avec des Juifs espagnols ou encore la pratique du judéo-espagnol (la langue dérivée du vieux castillan et de l'hébreu et héritée par la diaspora), seraient également prises en compte.

La mesure s'inscrit dans un contexte de réconciliation entre l'Espagne et le judaïsme, que le roi Juan Carlos avait encouragée en 1992. Le chef d'Etat, à l'occasion du 500e anniversaire de leur expulsion, avait présenté des excuses aux Séfarades.

### D'autres minorités

En dehors des associations hébraïques, qui ont été associées à la préparation du texte, le projet a pris les Espagnols par surprise. A gauche et dans la communauté musulmane, certains proposent d'offrir les mêmes facilités aux descendants des Morisques. Ces musulmans, convertis de force au christianisme après la Reconquête, avaient été expulsés d'Espagne à partir de 1609. ○ LE FIGARO

## ENCHÈRES Vingt millions pour un timbre?

Le timbre le plus célèbre au monde, le One-Cent Magenta de l'ex-colonie britannique du Guyana (Keystone), sera proposé aux enchères le 17 juin à New York. Il pourrait être adjugé 20 millions de dollars (17,85 millions de francs). Au milieu du 19e siècle, les services postaux du Guyana dépendaient des envois de timbres de la métropole. Mais, lorsqu'un envoi s'est fait trop attendre en 1856, le chef des postes a demandé à des imprimeurs de lui en fabriquer. De ces exemplaires uniques, seul le One-Cent Magenta a survécu. Il est octogonal et arbore le dessin d'un bateau.

Le titre de timbre le plus cher au monde appartient au «Tre Skilling», timbre suédois de 1855 et vendu pour 1,96 million de francs en 1996. ○ ATS-AFP

